

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 64 (1926)  
**Heft:** 37

**Artikel:** La pomme  
**Autor:** Ozaire, Pierre  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-220518>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 27.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## CHANT DU PÊCHEUR

Loin du vain tumulte des foules,  
Mes amis, qu'il fait bon sur l'eau !  
Le remous berceur de la houle  
Rend légers soucis et fardeaux !  
Dans ce beau lac, sans nulle trêve  
Nous déposons nos grands filets  
En contemplant de loin la grève  
Qui brille ainsi que feux-follets !  
Le soir, au logis nous rentrons  
Au bruit rythmé des avirons,  
La barque lourde de poissons  
Pris à la maille et l'hameçon !

Sur l'onde, il est plaisirs sans nombre  
Dont seul jouit un vrai pêcheur !  
Foin du terrien qui vit à l'ombre !  
L'air et l'eau font notre bonheur !  
La voile au vent quand vient la brise,  
Ainsi que l'oiseau nous volons  
Et nous luttons avec maîtrise  
Contre la vague et l'aquilon !  
Au port, joyeux et triomphants,  
Pour la femme et pour les enfants  
Nous rapportons de beaux poissons  
Pris à la maille et l'hameçon !

Du large, la rive helvétique  
Paraît s'estomper dans l'azur  
Avec ses sites romantiques  
Où la paix trouve un abri sûr !  
Elle est charmante notre terre  
Se prélassant au gai soleil,  
Mais le vieux Léman qu'elle enserre  
Est pour nous vraiment sans pareil !  
Nous l'admirons et le chantons,  
Le cœur ému, sur tous les tons,  
Heureux et fiers, des beaux poissons  
Pris à la maille et l'hameçon !

Louise Chatelan-Roulet.

Un mot. — Un jour le fameux auteur dramatique britannique Bernard Shaw déjeunait dans une brasserie où un violoniste tirait de son instrument des accords déchirants... pour les oreilles.

Et comme ces accords s'affirmaient de plus en plus douloureux, Bernard Shaw fit appeler le musicien, puis lui demanda :

— Jouez-vous quelque chose sur la demande du client ?

— Mais certainement, monsieur.

— Bien. Alors, voulez-vous jouer une partie d'échecs pendant que je termine mon déjeuner ?

## LA POMME

La pomme, nous disait-on à l'école, est le fruit du pommier. Il y a plusieurs espèces de pommes : la Reinette, la Rambours, la Calvine, la Cuisinière, la pomme d'apis, la pomme d'arrosoir, la pomme de pin, la pomme de discorde, etc., etc. Il y a même une liqueur, à l'arôme pas très flatteur et au goût douteux, à l'arôme pas très flatteur et au goût douteux, que l'on appelle pomme. Or, vous constatez que, dans cette énumération, plusieurs espèces de pommes n'ont guère de parenté avec le pommier ; ce qui, au fait, ne fait que confirmer une fois de plus que toute règle a ses exceptions. La pomme d'arrosoir, par exemple, est le fruit du ferblantier ; la pomme de pin, celui du pin ou du sapin ; et, la pomme de discorde me semble être la descendante directe de la fameuse pomme dont la séduisante Eve, notre aïeule, fit faire un repas fort indigeste à son époux, l'innocent Adam.

Le fruit des innombrables variétés de pommiers est l'objet d'une science spéciale, la pomologie, et les adeptes de cette science sont les pomologues, gens absolument sympathiques, dont les méninges ne rêvent que zestes et pépins. Au reste, rien là d'étonnant ; on prétend que les pommes mangées avant le sommeil font rêver !

La pomme doit être le fruit de prédilection des amoureux ; car, j'ai souvent entendu dire d'eux, qu'ils se « sucent la pomme ! » Le joueur de jass malheureux connaît, lui aussi, la pomme, fruit d'un stoek mal cultivé !

Enfin, personne ne s'entend à créer des variétés de pommes comme les restaurateurs ; depuis les pommes nature et les pommes frites, jusqu'aux pommes sautées qui, involontairement, vous font songer à une explosion.

Lorsque j'étais moutard, le vénérable instituteur, qui avait l'ingrate mission de m'instruire, m'a souvent traité de pommeau, ce qui, j'imagine, veut dire petite pomme ! J'aurais mauvaise grâce de lui en garder rancune, vu qu'une petite pomme est un fruit succulent et souvent plus apprécié qu'une grosse pomme ; et que, en somme, je ne crois pas avoir volé cette épithète !

Pierre Ozaire.

## CROQUIS CITADIN

L'AGENT Truffonnet fait sa tournée matinale dans le quartier de l'Ouest. Bien cambré dans son uniforme bleu, dont les boutons nickelés étincellent au soleil, il déambule le long de l'avenue des Etudes. Les tilleuls commencent à verdier, leur feuillage couleur d'émeraude couronne d'un voile léger le trottoir de gauche. Les gamins sont à l'école, aussi les parterres de la promenade ne sont-ils pas en danger ; c'est pourquoi le regard perçant de l'agent peut se poser, inquisiteur, en toute tranquillité, sur la rangée de maisons de droite, aux multiples fenêtres, aux innombrables balcons. Les ménagères sont à l'œuvre ; dès l'aube, les balais de coton, les chiffons à poussière, les tapis se sont agités de toute part, mais depuis dix minutes la cloche a sonné, on n'aperçoit plus rien.

Truffonnet est un brave homme, mais le sentiment du devoir l'aiguillonne, il épie l'horizon... Malheur aux délinquantes qui essaieraient encore de secouer leurs plumeaux ou de battre leurs tapis ! elles seraient impitoyablement mises à l'amende... Mais ces sacrées femmes ont tous les trucs ; Truffonnet sait bien que, dès qu'il aura tourné l'angle de l'avenue et fait à peine trois pas dans la rue du Lac, qu'elles recommenceront leurs agissements comme si lui, le représentant de l'ordre, n'existait pas ; aussi, placidement, rebrousse-t-il chemin, et repère-t-il glorieusement à une fenêtre du deuxième étage du numéro 27, un chiffon rouge énergiquement secoué. La ménagère stupéfaite a vu revenir l'agent Truffonnet. Rien à faire, elle est pincée... elle se laisse tomber sur la première chaise venue et attend, palpitante, la visite fatale.

C'est Mme Recordon, une alerte veuve dans la cinquantaine, dont la poussière est la bête noire ; on la voit toujours frottant du matin au soir et, malgré sa manie, c'est la première fois qu'elle sera mise en contravention. Elle est furieuse... Ah ! si les voisines l'apprennent, elles s'en feront des gorges-chaudes... Le timbre de la porte d'entrée a retenti, Mme Recordon se lève comme un ressort. C'est lui, le monstre, ah ! il m'entendra... Un petit temps d'arrêt devant la glace pour arranger ses frisons et lisser ses bandeaux, elle tourne la clef, ouvre la porte et se trouve nez à nez avec le bel agent Truffonnet. Celui-ci, d'un ton péremptoire, déclare :

— Madame, vous avez secoué un chiffon, la cloche a sonné...

— Entrez, dit précipitamment Mme Recordon, le courant d'air est mauvais pour mes plantes.

Truffonnet fait un pas dans le vestibule, Mme Recordon ferme la porte.

— J'ai le regret de vous mettre en contravention, continue l'agent imperturbable.

— En contravention ! on n'a plus d'honneur à être propre et ordonnée, larmoie la dame.

Les règlements sont les règlements, ils sont là pour quelque chose, riposte l'homme ; quand vous passez dans la rue, vous n'aimez pas, je suppose, recevoir sur votre chapeau le contenu de tous les sales chiffons du quartier.

— Sales chiffons ! Le mien est propre, je l'ai pris ce matin. Voyez, c'est moi qui l'ai tricoté, répliqua-t-elle en brandissant un carré de tricot rouge entouré d'une petite dent au crochet.

L'agent considérait d'un œil narquois le corps du délit.

— Vous voyez bien qu'il n'est pas sale. Dans un ménage on ne peut pas régler ses coups de chiffon au son de la cloche ! Du reste, vous autres hommes, vous aimez à trouver votre logis

toujours bien propre quand vous y rentrez et vous ne vous demandez pas ce que cela coûte à vos femmes ou à vos mères...

— Madame, vous déplacez la question, je suis garçon, heureusement, et je ne me préoccupe pas de cela.

— C'est la raison pour laquelle vous ne comprenez pas. Mon défunt mari, lui, savait apprécier notre petit intérieur, il en a joui pendant vingt-cinq ans ; tout en trafiquant, je pense à lui, il me semble qu'il me voit et c'est une consolation, je me sens moins seule...

Tout en parlant, Mme Recordon avait tiré son mouchoir, elle s'essuyait les yeux en fixant le portrait de son mari suspendu dans la salle à manger, dont la porte était ouverte. Truffonnet, un peu embarrassé, contemplant l'image du seigneur et maître de la maîtresse de céans.

— Un brave homme, mon Jean ! Nous avons été heureux. S'il était ici, il me défendrait ; je ne serais pas mise en contravention pour avoir secoué à huit heures et quart un pauvre petit chiffon tout propre ; on s'attaque toujours aux femmes seules...

— Ecoutez, Madame, dit l'agent, en regardant tantôt son interlocutrice, tantôt le portrait, tantôt le chiffon rouge, laissons tomber la chose puisque c'est la première fois que cela vous arrive et que votre petit chiffon, je le reconnais, est vraiment bien insignifiant... seulement, prenez garde, regardez l'heure à l'avenir.

Tout en discourant, Truffonnet s'était rapproché de la porte ; il opéra une sortie très digne et descendit prestement l'escalier.

Penchée à sa fenêtre, Mme Recordon, tenant toujours à la main son chiffon rouge, le vit s'éloigner et tourner l'angle fatal de l'avenue.

Quel bel homme, murmura-t-elle... et pas tant mauvais que ça !

Quelle femme d'ordre, se disait en son for intérieur l'agent qui n'avait plus envie de repérer les fenêtres des étages et pensait au joli et coquet logis du défunt Jean Recordon.

Six semaines plus tard, au grand ébahissement des gardes-communaux, autant que des habitants du numéro 27 de l'avenue des Etudes, les promesses de mariage de l'agent Emile Truffonnet et de Mme Vve Recordon née Ursule Lambert étaient affichées à l'Hôtel de Ville. Seul, le petit chiffon rouge saurait dévoiler le secret de cette idylle automnale.

Alice Jacot.

## JOUR D'ABBAYE

Bonne réception aux amateurs.

(Extrait d'une des spirituelles « Lettres vaudoises », de M. H. Laeser, journaliste.)

Malgré les affiches alléchantes : « Abbaye de X., bal à partir de 4 heures, bonne réception aux amateurs », il convient de se méfier. Les garçons de l'endroit n'aiment pas tant que ceux du dehors viennent tourner autour des demoiselles. Il en a eut, et comment, à pas mal « d'amateurs ». Le lendemain, plus d'un œil au beurre noir et d'un nez couvert d'ecchymoses en furent un éloquant et brûlant témoignage. Amateurs séduits par le ton calin des affiches, venez à l'abbaye du village voisin avec votre bonne amie, mais gardez-vous comme du feu de conter fleurette aux filles d'en là. Au reste, les garçons de la localité n'ont pas tort car, quand on a de jolis minois dans son village, on les garde pour le village. Les vieux Suisses, qui n'étaient point des manchots, n'est-ce pas ? prélevaient un droit sur les époux qui prenaient femme en dehors. Il faut croire qu'ils montrèrent quelque tendance à peser sur la chanterelle, puisque la Constitution fédérale a jugé bon, à son article 62, de spécifier que « la traite foraine est abolie à l'intérieur de la Suisse ».

Un grincheux appréciait l'abbaye à un autre point de vue. Il était affligé d'une compagnie qui taillait volontiers des bavettes à la fontaine, courait en Marion-Graillon et laissait à la maison croupir la panosse. « L'abbaye, quelle belle invention ! — Et pourquoi donc ? — Parce qu'elle force ma femme à récurer. Oh, pas à cause de moi, vous pensez bien, mais à cause des visites ! »